

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

#### 1. Intitulé du projet

Création d'un forage de 65 mètres de profondeur pour limiter l'utilisation d'eau publique par un élevage de poules pondeuses plein air.

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA Franc'Oeufs

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Christophe FRANCOIS

RCS / SIRET

8 4 2 | 6 3 4 | 8 6 7 | 0 0 0 1 9

Forme juridique

SCEA

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|--|
| 27°a)                             | Forage pour approvisionnement en eau, d'une profondeur de 65 mètres  |

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un forage de 65 mètres de profondeur afin d'utiliser l'eau prélevée pour alimenter en eau un élevage de poules pondeuses plein air.

Le projet se situe en zone de répartition des eaux de l'Albien. Un prélèvement de 3000 m<sup>3</sup>/an d'eau est envisagé.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif est de réaliser des économies d'eau publique en prélevant grâce au forage, l'eau nécessaire à l'élevage de poules pondeuses plein air. Le projet de création de l'élevage a été validé par arrêté préfectoral du 15 novembre 2018 (rubrique Enregistrement).

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le projet consiste en la foration d'un puits artésien d'environ 65 mètres de profondeur (profondeur adaptée au cours de la foration). Le forage sera équipé de tubages pleins/crépinés pour sécurisés l'ouvrage et permettre le prélèvement d'eau. Une station de pompage sera mise en place. Le forage sera réalisé par la société GTR Forages qui exécutera les travaux de forage en respectant le norme AFNOR NFX 10-999.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Ce forage prévoit d'exploiter la nappe du Tertiaire-Champigny en Brie et Soissonnais, et de prélever 3000 m<sup>3</sup>/an avec un débit maximum de 3 m<sup>3</sup>/h. Le projet se situe dans un environnement agricole.

Le projet de forage est profond de 65 m et est équipé de tubage PVC pleins/crépinés. Le forage fonctionnera grâce à l'électricité, il n'y aura pas d'hydrocarbures stockés sur place. Seules des nuisances sonores et des vibrations pourront être constatées en phase de travaux.

Dans sa phase d'exploitation un prélèvement d'eau annuel de 3000 m<sup>3</sup>/an est prévu. Cette eau servira au fonctionnement de l'élevage de poules pondeuses plein air.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet est soumis à l'article R214-32 du Code de l'environnement, ainsi qu'au titre des rubriques 1.1.1.0 et 1.1.2.0 de la nomenclature, tout en suivant les prescriptions générales de l'Arrêté du 11 septembre 2003 portant application du décret n°96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux sondages, forages, création de puits ou d'ouvrage souterrain soumis à déclaration. Un dossier de déclaration sera transmis à la DDT de Seine et Mame pour instruction (copie jointe).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques       | Valeur(s)   |
|----------------------------------|---|
| Profondeur du forage :           | 65 m  |
| Débit de prélèvement du forage : | Débit nominal 3m3/h<br>Débit maximal 3 m3/h<br>Débit journalier 8.2 m3/j<br>Débit annuel 3000 m3/an |

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Ferme de Souy  
77151 MONTCEAUX les PROVINCES  
  
Section B parcelle 572

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 3 ° 25 ' 18 " E Lat. 48 ° 41 ' 42 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Le projet a une envergure d'une dizaine de m2.

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |

|   |                                     |                                     |  |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Il existe des sites BASIAS situés entre 1.4 et 2 km du projet de forage. Vu la distance, aucun risque de contamination n'est à craindre.                                     |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone d'implantation du projet se situe dans la ZRE de l'Albien.<br>Les consommations d'eau seront les mêmes que celles qui seraient réalisées sur le réseau d'eau potable |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>   |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Site natura 2000 le plus proche à 17 km au Nord (FR 1100814 - Le Petit Morin de Verdelot à Saint Cyr sur Morin)  |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Ce forage prévoit d'exploiter la nappe du Tertiaire Champigny en Brie et Soissonnais et de prélever 3000 m <sup>3</sup> /an avec un débit maximal de 3 m <sup>3</sup> /s. La qualité de l'eau ne sera pas perturbée car il n'y aura pas de rejet et les eaux ne pourront pas s'infiltrer via l'ouvrage grâce à une cimentation en profondeur.<br>Afin de préserver la qualité de l'eau des nappes souterraines, une cimentation de l'espace annulaire entre le terrain et le tubage sera réalisé. |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les consommations d'eau seront les mêmes que celle réalisées sur le réseau d'eau potable. De plus, l'essai de pompage permettra de définir un débit critique permettant de ne pas créer un cône de rabattement trop important.  |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les consommations d'eau seront les mêmes que celles qui seraient réalisées sur le réseau d'eau potable. De plus, l'essai de pompage permettra de définir un débit critique permettant de ne pas créer un cône de rabattement trop important.  |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'emprise du projet n'excédera pas une superficie d'une dizaine de m <sup>2</sup> .   |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Zone Natura 2000 la plus proche située à 17 km. Aucun impact sur cette zone n'est à craindre  |

|                  |  |   |  |  |
|------------------|--|---|--|--|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  | Les consommations d'eau seront les mêmes que celle réalisées sur le réseau d'eau potable. De plus, l'essai de pompage permettra de définir un débit critique permettant de ne pas créer un cône de rabattement trop important. |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  | L'emprise du forage a une envergure d'environ 20 m <sup>2</sup> . En phase d'exploitation l'installation de la margelle bétonnée consommera 3m <sup>2</sup> d'herbe.   |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | Afin de préserver la qualité de l'eau des nappes souterraines, une cimentation de l'espace annuaire entre le terrain et le tubage sera réalisé.  |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | Seuls le transport du matériel de forage lors des travaux est concerné par cette rubrique. La foreuse sera amenée sur site et ramenée après forage.  |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/>            | Le processus de forage engendre forcément du bruit. L'opération de forage durera entre 4 heures et 8 heures.   |

|                  |  |                                     |                                     |   |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
|                  | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le fait de forer dans le sous-sol engendre des vibrations qui n'auront pas un périmètre très élevé.                                       |
|                  | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Emissions</b> | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La foreuse est motorisée, des émissions de gaz d'échappement sont à prévoir.  |
|                  | Engendre-t-il des rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Lors de la foration, au moment où l'on tombe sur l'aquifère, l'eau de cet aquifère peut jaillir du forage le temps d'installer le tubage. |
|                  | Engendre-t-il des effluents ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En creusant le forage extrait de la terre et de la boue.  |

|  |  |                          |                                     |  |
|--|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine /<br>Cadre de vie<br>/ Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|  | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Protection de la tête de forage :

- margelle bétonnée de 3 m<sup>2</sup>
- couvercle béton cadernassé
- la tête de forage s'élèvera 0.5 m au dessus du terrain naturel
- cimentation sur 20 mètres de profondeur par injection sous pression par le bas

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'existe aucune source de pollution potentielle (sites BASIAS, BASOL, ni aucune espèce animale ou végétale d'importance remarquable, aucune zone Natura 2000, ni aucun monument historique, aucun patrimoine archéologique, ni aucun cimetière à proximité du projet.

l'impact du projet sur son environnement sera donc le suivant :

- pas d'impact sur la faune et la flore à proximité du forage
- peu d'impact sur les ouvrages les plus proches
- d'un point de vue quantitatif, les risques de surexploitation de la nappe sont négligeables puisque les mêmes quantités sont déjà prélevées sur le réseau privé

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Dossier de déclaration de forage au titre de l'article L.214-32 du Code de l'Environnement et relevant des rubriques 1.1.1.0 et 1.1.2.0 de la nomenclature

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ALENCON

le 29/03/2019

Signature

*Guillaume CHAPURLAT*, Responsable Effiterr Eau,  
représentant pour le maître d'ouvrage.

**EFFITERR**

78 - 78 Chemin de Maires  
61004 ALENCON Cedex

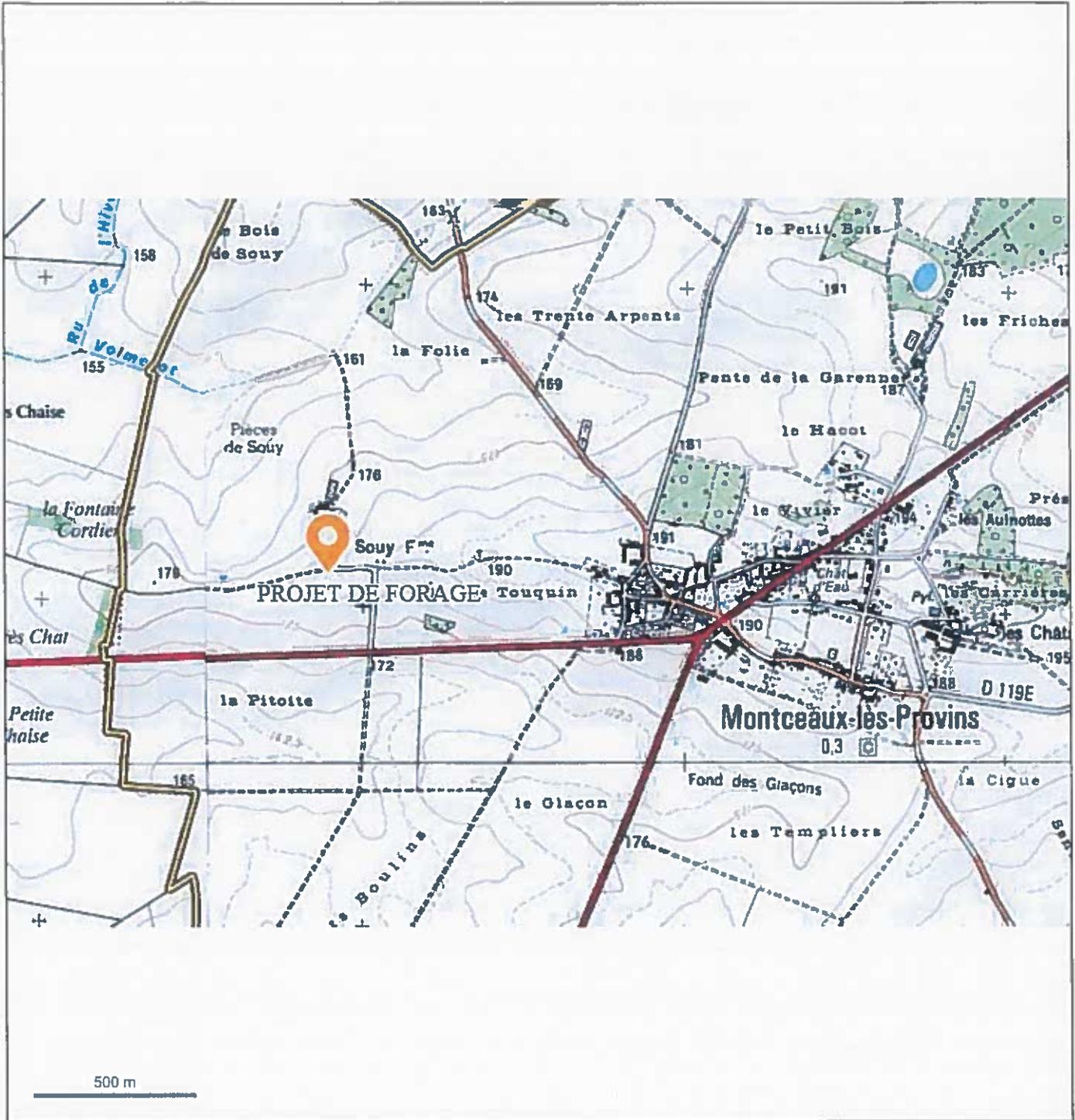
Tél. : 02 33 81 41 41 - Fax : 02 33 81 41 40

Siret 403 719 966 0026

In:



# Emplacement du projet 1/25000





## Photographie du projet vue éloignée

PHOTO n°2



## Photographie du projet vue rapprochée

PHOTO n°1



PHOTO n°3



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

-  Bâtiments existants
-  Habitation du demandeur
-  Habitations de tiers à moins de 100m
-  Bâtiments en projet

SCEA FRANCOEUFIS  
Ferme de Souy  
77151 MONCEAUX les POVINS

Commune :  
MONTCEAUX-LES-PROVINS

Section : B  
Feuille : 000 B 02  
Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/2000  
Date d'édition : 05/04/2019  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF83CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
Melun  
Pôle topographique et de gestion cadastrale Cité  
Administrative 77010  
77010 Melun Cedex  
tél. 01 64 41 30 03 - fax  
ptgc.770.melun@dgip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

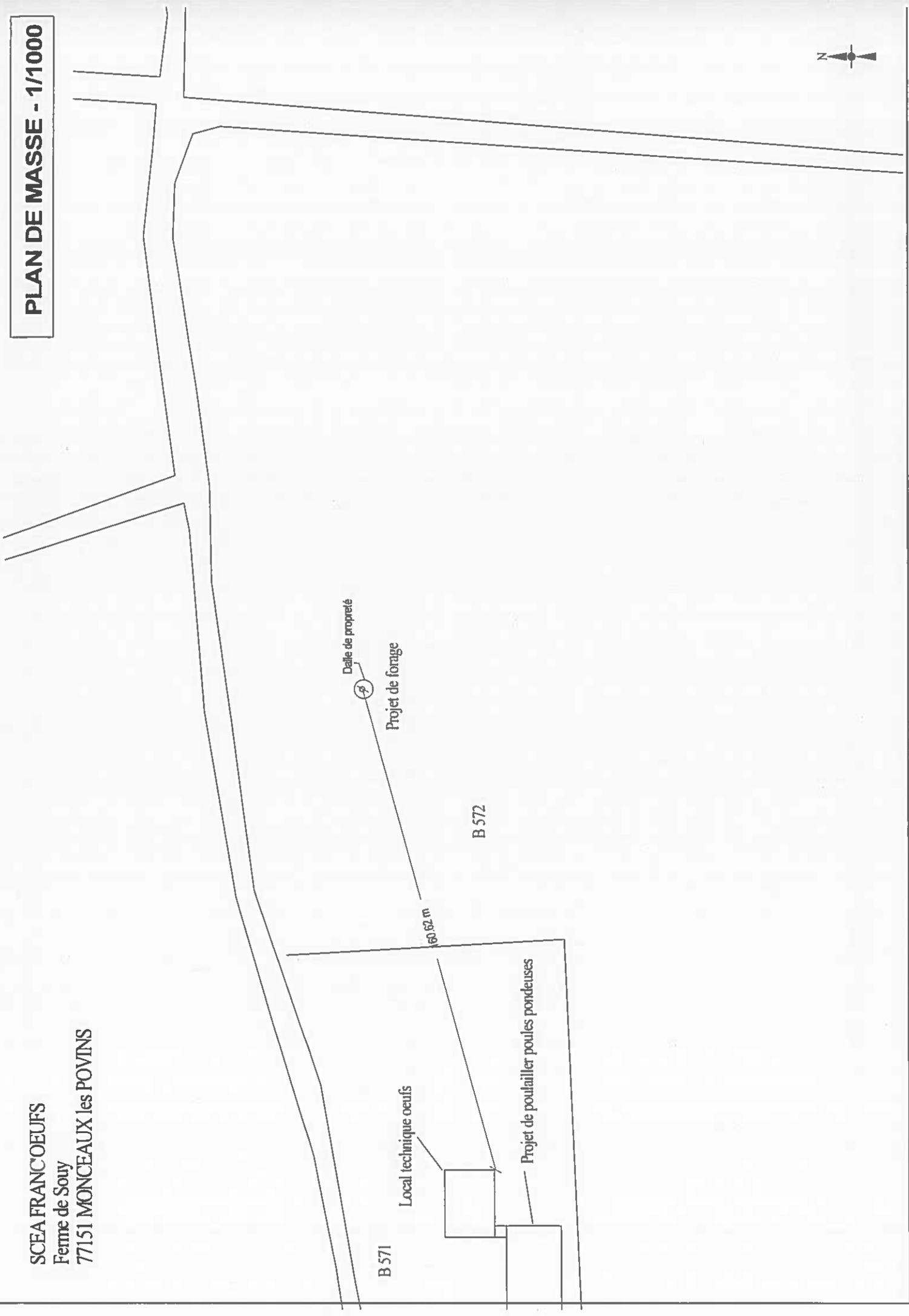
cadastre.gouv.fr  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
publics





SCEA FRANCOEURS  
Ferme de Souy  
77151 MONCEAUX les POVINS

PLAN DE MASSE - 1/1000





# Emplacement zones Natura 2000

